



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Maîtrise universitaire ès Lettres (MA)

Plan d'études détaillé en

ÉTUDES SLAVES

Disciplines secondaire et principale [SP]

Version du 25 janvier 2007

Le niveau en études russes atteint au baccalauréat universitaire (BA) permet d'élaborer un programme de la maîtrise centré sur l'initiation à la recherche scientifique et sur l'acquisition de nouveaux outils analytiques et théoriques, ceux notamment en rapport avec les nouvelles technologies et les nouvelles approches telles que l'épistémologie comparée des langues et du discours sur les langues ou l'analyse intermédiaire (deux modules d'enseignement sont entièrement consacrés à ces questions; les étudiants préparant leurs mémoires pourront être suivis dans le cadre de ceux-ci, à choix). D'autre part, on passera de la familiarisation générale avec l'histoire et la culture russe à leur étude approfondie dans un large contexte slave et européen; aussi, des modules externes seront-ils choisis, regroupant des enseignements d'autres langues et cultures slaves pour compléter le programme offert par la section.

L'objectif général du programme de la maîtrise est la formation de spécialistes pouvant entrer dans la vie professionnelle (en assurant par exemple l'enseignement de la langue) ainsi que la préparation à la recherche scientifique dans le domaine des études slaves.

Ces compétences seront nécessaires à l'heure de l'élargissement de l'Europe.

Note : Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres et de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

Les Maîtrises universitaires ès Lettres (90 crédits) et ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se composent toutes deux d'une discipline principale (60 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2^e partie), soit d'un programme à options (30 crédits). La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation compte en plus un programme de spécialisation d'un volume de 30 crédits.

Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir 3 semestres (minimum) et jusqu'à 5 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 6 semestres (minimum) et jusqu'à 8 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 8 semestres (minimum) à 10 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de Maîtrise universitaire prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2^e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation d'un programme de spécialisation, le cas échéant.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
 - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2^e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
 - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
 - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2^e partie ou du programme à options ont été réussis.
 - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
 - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Disciplines principale et secondaire MA (année 1, 30 C ECTS)

Épreuves						1 écrit
13MA11	Écrit	6h	Linguistique Littérature	à choix	coeff. 1	année 1

MA/13-SP 01				10 C
Langue				année 1
C/S	Analyse linguistique des textes, Stylistique fonctionnelle	2h, 2 semestres	1 travail oral ou écrit ou contrôle continu	
TP	Dissertation	2h, 1 semestre	1 enseignement à choix, dans lequel l'étudiant présente 1 travail oral ou écrit semestriel ou est soumis à un contrôle continu	
S/TP	Traduction littéraire	1h, 2 semestres		
Aucune épreuve – validation interne				nb d'attestations : 2

Modules à choix

L'étudiant choisit librement un module parmi les deux suivants :

MA/13-SP 02				10 C
Linguistique				année 1
C	Histoire de la langue	2h, 1 semestre	1 travail oral ou écrit ou contrôle continu	
C/S	Linguistique	2h, 1 semestre	1 travail oral ou écrit ou contrôle continu	
C/S	Grammaire comparée des langues slaves	2h, 1 semestre	1 travail oral ou écrit ou contrôle continu	
1 épreuve écrite [13MA11] de 6h				nb d'attestations : 3

MA/13-SP 03				10 C
Littérature				année 1
S	Analyse littéraire (niveau avancé)	1h, 2 semestres	1 travail oral ou écrit par semestre ou contrôle continu	
C/S	Littératures et arts : intermédialités	2h, 1 semestre	1 travail oral ou écrit ou contrôle continu	
S/TP	Théories littéraires (UNIL)	2h, 1 semestre	1 enseignement à choix, dans lequel l'étudiant présente 1 travail oral ou écrit ou est soumis à un contrôle continu	
S/TP	Parcours thématique (UNIGE)	2h, 1 semestre		
S/TP	Introduction aux littératures slaves (UNIFR)	2h, 1 semestre		
1 épreuve écrite [13MA11] de 6h				nb d'attestations : 3

MA/13-SP 04				10 C
Méthodes et épistémologie				année 1
C/S	Histoire et épistémologie de la linguistique	2h, 2 semestres	1 travail oral ou écrit par semestre ou contrôle continu	
S	Philosophie, art, histoire	1h, 2 semestres	1 travail oral ou écrit par semestre ou contrôle continu	
S/TP	Histoires, institutions, représentations	2h, 1 semestre	1 enseignement à choix, dans lequel l'étudiant présente 1 travail oral ou écrit ou est soumis à un contrôle continu	
S/TP	Études littéraires et sciences humaines	2h, 1 semestre		
Aucune épreuve – validation interne				nb d'attestations : 3

Discipline principale MA (année 2, 30 C ECTS)

Épreuve			1 défense de mémoire	
13MA41	Défense du mémoire	Mémoire de maîtrise	coeff. 1	année 2

MA/13-PR 01				30 C
Mémoire de maîtrise			année 2	
Sujet choisi d'entente avec un enseignant				
1 défense de mémoire [13MA41]			nb d'attestations : 0	